

Bonjour à toutes et tous,

Mon intervention n'a pas pour ambition de répondre à la totalité du thème mais plutôt d'ouvrir le débat sur la qualité de vie syndicale et comment le comité régional peut aider à améliorer et faciliter le « travailler ensemble ».

La CGT que nous voulons demain en région, et quand je dis demain c'est une image, laissons-nous le temps de la construire. Le débat que nous aurons, devra nous permettre, pendant cette année de transition, de réfléchir, de travailler et de construire la structure qui sera la plus adaptée à notre activité, en s'appuyant sur le fonctionnement de nos deux comités régionaux Auvergne et Rhône-Alpes.

La liste des points que j'aborde dans mon intervention, n'est pas exhaustive. Et je n'ai pas, comme objectif, de vous livrer un mode d'emploi. Nous sommes ici ensemble, pendant ses deux jours, pour nous fixer des objectifs revendicatifs et commencer à réfléchir sur l'outil qu'il nous faut pour y parvenir.

Oui, le comité régional a pour objectif la mise en œuvre de la feuille de route de notre conférence, que nous allons nous fixer. Mais il a aussi celui d'impulser, au niveau régional, les orientations du 51^{ème} congrès confédéral.

Le comité régional est aussi une structure qui pourra les faire vivre. Promouvoir l'égalité femme/homme dans la société et dans la CGT, en favorisant le militantisme des femmes, en respectant la parité sur les listes aux élections professionnelles et dans toutes nos instances de directions, en luttant contre le sexisme, les violences faites aux femmes et en faisant vivre la charte de l'Égalité.

Le comité doit aussi œuvrer et aider aux activités spécifiques envers les ingénieurs Cadre et Technicien, les jeunes, les retraités... en aidant ces structures départementales ou professionnelles en région dans le cadre des décisions prises au congrès d'avril.

Nous mesurons les besoins, de réfléchir aux meilleurs dispositifs d'impulsion à renforcer et à nous donner des plans régionaux et départementaux envers ces différentes catégories de salariés, afin que la CGT devienne le syndicat de tous les salariés.

Dans mes prises de parole, je parle souvent de la confédéralisation de l'activité syndicale, cela ne veut pas dire qu'il faut décentraliser les prises de décisions confédérales au niveau régional, mais bien, de permettre le travail croisé entre les professions, les unions locales et départementales sur les enjeux régionaux.

Cela a été le cas sur le travail conjoint de trois secteurs cheminots et du comité régional pour construire la plaquette « Propositions CGT pour l'avenir et le développement du transport ferroviaire en Auvergne Rhône-Alpes » qui porte les revendications de la CGT en région.

Quelle peut-être l'utilité du comité régional ?

- Sur la question institutionnelle par exemple. Nous nous sommes opposés à bon nombre de réformes, mais qui ont mis en place des structures où il est demandé à la CGT de siéger. Le comité doit maintenir un lien important avec les mandataires à ces différentes instances (Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), Caisse de l'Assurance Retraite et de la Santé au travail (CARSAT), Agence Régionale de Santé (ARS)...). Le comité est la structure qui nous permettra de faire vivre la charte de l'élu et mandataire au niveau régional et faire le lien avec nos syndicats sur les questions abordées dans ces instances. Il aura aussi le rôle d'information de l'organisation et de coordination des interventions auprès de l'exécutif régional.

- Sur le lien humain, le comité est un lieu qui nous permet de nous connaître responsable d'UD, de professions afin de construire des réseaux solides et éviter l'isolement dans certains mandats.
- Pour travailler ensemble les questions revendicatives qui peuvent traverser plusieurs territoires, comme la Zone Industriale-Portuaire de Salaise ou dans les professions comme dans le travail social ou nous sommes passé des assises institutionnelles, à des assises CGT du travail sociale avec 200 salariés, suivies d'un cycle de formation revendicative sur plusieurs mois

C'est pour aboutir à ce genre d'initiative que le comité régional doit prendre sa place dans le chantier de l'amélioration de la qualité de vie syndicale, afin que nos structures soient au service de nos revendications et nous permette d'atteindre nos objectifs.

Quand nous parlons d'amélioration de qualité de vie syndicale ce n'est pas pour prendre la place des UD, UL ou des syndicats. La syndicalisation par exemple, ne se fera pas de Lyon ou de Clermont Ferrand. Mais nous pouvons imaginer qu'une activité récurrente sur la question de la syndicalisation et de la continuité syndicale, peut nous permettre un travail entre l'UD, les UL et les syndicats dans le département, en commun avec les professions, dans le cadre des plans de visites des syndicats.

Le comité régional doit prendre sa place en lien avec les autres structures de la CGT, il doit être un outil au service de ces organisations. Quand un département comme l'Ardèche n'a pas la possibilité de mettre en place des formations, comme celle de formateur par exemple, cela peut être mutualisé au niveau régional. Sur la question de la politique des cadres, je ne pense pas que mon UD doit porter seule cette question. C'est l'affaire de toute la CGT et le

niveau régional peut permettre de prendre en charge cette question, dès la prise du mandat, pour la suite de leur carrière et le retour à l'emploi des camarades.

Cette structure atypique dans la CGT, n'a pas vocation à décider d'actions, d'activité, mais bien d'impulser, de coordonner et d'amener chaque structure à décider, s'inscrire dans les activités régionales. Elle doit permettre de relayer, de faire connaître, d'élargir ce qui se fait dans les départements ou les professions et faciliter le travail commun.

Je prendrais pour exemple, l'activité régionale mis en place autour des salariées de l'aide à domicile qui nous a permis de travailler sur les financements, les conditions de travail, la rémunération, la convention collective. Tous cela a débouché sur la construction de fiches revendicatives qui ont été travaillées entre les militantes du secteur, des unions départementales, le champ professionnel des organismes sociaux dont dépendent ces salariées. Et dans la foulée nous avons travaillé conjointement avec les deux secteurs professionnels, des services publics et de la santé / action sociale, des initiatives de débat et de manifestation devant l'Agence Régionale de Santé, afin de porter des revendications communes.

L'activité en région peut aussi nous permettre de prendre du temps, de sortir la tête du guidon de notre activité, comme nous l'avons fait à la conférence des UL les 2 et 3 mars derniers. Où pendant deux jours, le travail en commun nous a permis de sortir une feuille de route qui réaffirme que les UL sont utiles, que ces structures de proximité, disponible, fraternelle, imaginative et qu'elles restent des structures essentielles de la vie syndicale. Il faut les renforcer pour qu'elles soient des lieux d'accueil, de solidarité, de convergence des luttes gagnantes pour tous les travailleurs, les retraités, les chômeurs et précaires, pour le développement humain durable de nos territoires.

Pour finir mon propos si nous souhaitons que le comité régional soit utile à tous, cela ne pourra se faire que si ses activités, son fonctionnement sont connus par les militants de nos syndicats et qu'ils y trouvent un intérêt.

Nous avons donc du pain sur la planche, tout ne se décidera pas aujourd'hui mais le débat que nous allons avoir doit nous permettre de poser la première pierre d'un édifice que nous souhaitons ambitieux.

Je vous laisse donc à présent la parole